

## QUELLE MOUCHE PIQUE SUD ?

**Le dernier tract de SUD « lettre ouverte aux camarades » laisse toutes et tous les adhérent-es de la CGT surpris et consternés... Pourquoi ces propos diffamatoires ? Que signifie cette attaque syndicale insensée ?**

Réécrire des événements courants de la vie de l'entreprise et les transformer en une campagne de désinformation et de calomnies, est-ce ça qui fera avancer les revendications des salariés? Où sont les « tracts haineux bourrés de malhonnêteté » de la CGT ? (Tous nos tracts sont lisibles sur notre site internet).

En fait, les délégués de Sud - qui ne s'en prennent qu'à la CGT - se réfèrent à un tract unitaire CGT, FO et CFDT sur la négociation des droits voisins des musiciens et choristes, qui n'a rien de haineux et de malhonnête !

Pourquoi, dans la même « lettre ouverte aux camarades », les délégués de Sud jettent-ils le discrédit sur les élu-es CGT au CE PIDF ? Sud n'ignore pas que sa décision unilatérale et imprévisible de boycotter le dernier CE, prenant de court tous les membres du CE, n'a fait avancer aucun combat, et surtout pas celui des CDD ! Par ailleurs, Sud n'ignore pas que l'intégration ne se résoudra pas uniquement au sein du CE.

La CGT et d'autres syndicats ont mis depuis plusieurs mois le dossier de la requalification des CDD sur la table. Bien évidemment la CGT est partante pour une intersyndicale sur la question !

Pourquoi une telle mise en scène ?

Est-ce pour faire oublier son silence au moment où la mobilisation nationale était déterminante, les 18 octobre et 20 novembre, que Sud prétend donner à la CGT Radio France des leçons de syndicalisme de combat ? Nous avons été les seuls à déposer un préavis...

**Les militants de la CGT mesurent les enjeux d'aujourd'hui et refusent d'aller là où Sud veut s'aventurer! La division syndicale que Sud cherche à créer (tout en criant à l'unité) aurait des conséquences dramatiques !**

**Les attaques frontales du gouvernement tout comme les négociations très importantes pour tous les salarié-es de Radio France (notamment le droit de grève et la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences...) imposent des réponses massives et unitaires.**

### **Unité syndicale ! Non à la division !**

Paris, le 30/11/07